



Invitation au débat :

Diversité culturelle et économie numérique : liaisons fructueuses ou liaisons dangereuses ?

lundi 12 décembre 2011 de 14h30 à 18h15

au Théâtre du Vieux-Colombier

21 rue du Vieux-Colombier, Paris, 6e

Métros Saint-Sulpice, Sèvres-Babylone

Parkings Place Saint-Sulpice, Sèvres-Babylone, Saint-Germain-des-Prés

Créée en 1997 contre l'A.M.I. (accord multilatéral sur l'investissement négocié à l'OCDE), la Coalition Française pour la Diversité Culturelle, rassemble les organisations professionnelles de la culture (cinéma, télévision, spectacle vivant, édition, musique, arts graphiques et plastiques et multimédia). Elle défend la diversité culturelle et coordonne les objectifs que veulent défendre ensemble les professionnels auprès des pouvoirs publics français, européens et internationaux

www.coalitionfrancaise.org

RSVP : Martine Schnitzler : 01.40.23.45.14 – contact@coalitionfrancaise.org

Diversité culturelle et économie numérique : liaisons fructueuses ou liaisons dangereuses ?

Le numérique est-il une chance pour la création ? A contrario remet-t-il en cause le modèle actuel de soutien au financement et à la diffusion des œuvres culturelles ? Sans catastrophisme ni enthousiasme exagéré, le débat permettra de mieux cerner les opportunités offertes par le numérique. Quels sont les liens à construire ou à renouveler entre la politique culturelle et l'essor de l'économie numérique ?

Introduction des débats par **Michel BOYON**, Président du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel)

14h30-16h00 : Diversité culturelle 2.0 : une chance pour la création ?

L'émergence de l'économie numérique a bouleversé la vie de nos concitoyens. Elle a aussi modifié en profondeur l'économie générale de la création et de son financement. La chute du marché du disque, le développement de la contrefaçon numérique, la profusion de l'offre culturelle, le mouvement de numérisation des œuvres et des salles de cinéma sont quelques exemples qui l'illustrent.

Un état des lieux de ces mutations qui ont touché les industries culturelles mais aussi les consommateurs et les créateurs et des enjeux de demain par :

Antoine GALLIMARD, Président des Editions Gallimard et du Syndicat National de l'Edition

Janine LANGLOIS-GLANDIER, Présidente du Forum Medias Mobiles

Jérémy MANIGNE, Directeur général Innovation, Services et Contenus de SFR

Radu MIHAILEANU, Cinéaste : *Tahir ; Train de vie ; Va, vis et deviens ; Le Concert ; La Source des femmes, ...*

Bruno PATINO, Directeur général délégué au développement numérique de France Télévisions

Nicolas SEYDOUX, Président de GAUMONT et de l'ALPA (Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle).

Animé par : **Bernard MIYET**, Vice-Président de la Coalition française pour la diversité culturelle, Président du directoire de la SACEM

16h15-17h45 : Diversité culturelle : quelle régulation ?

La défense de la diversité culturelle autour des mesures de soutien à la création et aux industries culturelles a toujours été un élément fort de la politique culturelle française, au-delà des clivages partisans. Mais, aujourd'hui, la capacité de maintenir une exigence élevée en faveur de la diversité culturelle semble davantage relever de la politique européenne et de la mise à contribution des nouveaux acteurs de l'Internet, souvent américains et localisés hors de France.

Cette nouvelle donne sera-t-elle source de nouvelles régulations ? Des éléments de réponse apportés par :

Jean-Eric de COCKBORNE, Conseiller auprès du Directeur général de la Société de l'Information et Médias de la Commission européenne

Aurélie FILIPPETTI, Députée de Moselle

Ignasi GUARDANS, ancien Directeur des affaires publiques de l'UER (Union Européenne de Radio-Télévision), ancien Directeur de l'Instituto de la cinematografía y de las artes audiovisuales et ancien député européen

Dahlia KOWNATOR, Directrice générale adjointe de la Fédération Française des Télécoms

Jean MUSITELLI, Ancien ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, Membre du Comité permanent de la commission nationale française pour l'UNESCO, Membre titulaire de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI)

Marc TESSIER, Président de VIDEOFUTUR, du Syndicat des Editeurs de Vidéo à la Demande et membre de la mission sur la télévision connectée

Jacques TOUBON, Ancien Ministre, Délégué de la France pour la Fiscalité des biens et des Services culturels

Animé par : **Pascal ROGARD**, Président de la Coalition française pour la diversité culturelle, Directeur général de la SACD

17h45 : Clôture des débats par **Frédéric MITTERRAND**, Ministre de la Culture et de la Communication

Cocktail